

La FSU 11, fédération syndicale représentée dans la Fonction Publique Territoriale et dans la Fonction Publique d'État, engagée sur les questions écologiques et de préservation de l'environnement, émet un avis défavorable sur le projet de centre logistique sur la commune de Carcassonne.

Dans un contexte de crise sans précédent du vivant nommée également « 6e extinction », il nous apparaît au regard des informations mises à disposition sur ce projet qu'il met en danger la biodiversité du territoire sur lequel il est prévu.

Ce type de projet nous semble également contradictoire avec le respect de la loi ZAN qui permet de combattre le problème environnemental, longtemps ignoré mais extrêmement présent en France, de l'artificialisation des sols.

Chaque année, entre 20 000 et 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont perdus, en France, sous la pression des activités humaines.

Cette artificialisation se fait principalement au détriment des terres agricoles qui doivent être absolument préservées dans notre département où elles sont particulièrement rares et menacées.

Ce projet pourrait avoir de nombreuses conséquences sur ce site et sa proximité :

- un accroissement des risques d'inondation en cas de fortes intempéries (qui s'amplifient avec le dérèglement climatique). Les problèmes d'érosion des sols sont également amplifiés.
- un réchauffement climatique car un sol artificialisé n'absorbe plus de CO<sub>2</sub> et participe à la hausse des températures (perte de végétation, changement d'état des sols).
- une perte de la biodiversité par disparition des écosystèmes ou rupture des continuités écologiques.

Nous considérons que cette artificialisation ne sera donc pas compensée par une renaturation à proportion égale. Les pertes de biodiversité ne seront pas compensées.

Par ailleurs, les emplois d'un tel entrepôt logistique seraient très majoritairement des emplois précaires, particulièrement pénibles et n'offrant pas d'évolution de carrière. Le projet ne répond d'ailleurs pas à un besoin du territoire mais plutôt à une logique de spéculation. Il s'inscrit dans un modèle de société à l'opposé de celui que défend la FSU.